

APPEL A CANDIDATURE

Objet

La commune de Saint-Sauveur-Villages souhaite confier la gestion d'une vigne à un agriculteur pour valoriser le raisin dans l'alimentation (vente des fruits, transformation en jus, vinification).

Contexte général

La commune de Saint-Sauveur-Villages a été créée au 1^{er} janvier 2019 par la fusion des communes de Ancteville, La Ronde-Haye, Le Mesnilbus, Saint-Michel-de-la-Pierre, Saint-Aubin-du-Perron, Saint-Sauveur-Lendelin et Vaudrimesnil. Elle compte 3609 habitants.

Elle bénéficie de nombreux équipements et services à la population : école maternelle et élémentaire, un collège, une maison familiale et rurale, une maison d'assistantes maternelles, une halte-garderie, un centre de loisirs, un EHPAD, une maison médicale (3 médecins généralistes, 3 dentistes, 3 kinésithérapeutes, un cabinet infirmier), une Maison France Service.

Depuis 2020, la nouvelle municipalité met en œuvre des projets fondés sur la transition écologique et la démocratie participative. Symbole de cette nouvelle politique, Saint-Sauveur-Villages vient de se voir décerner la reconnaissance de Territoire engagé pour la nature (2023-2025), par un collectif régional regroupant la Préfecture de Région, la Région Normandie, l'Office Français de la Biodiversité, les agences de l'eau Seine Normandie et Loire-Bretagne et l'Agence normande de la biodiversité et du développement durable.

Depuis 2020, les objectifs portés par la municipalité sont :

- Construire l'identité de la commune nouvelle de Saint-Sauveur-Villages, faire commune ensemble
- Renforcer l'attractivité du bourg de Saint-Sauveur-Lendelin
- Prendre en compte les changements climatiques à venir dans les choix d'aménagement
- Maintenir et diversifier les services offerts aux habitants
- Offrir un parcours résidentiel complet dans la commune pour répondre aux besoins des habitants et en attirer de nouveaux
- Réduire la dépendance à la voiture individuelle en développant des alternatives durables et décarbonées
- Faire participer les habitants à la vie des villages

L'action de la municipalité s'est donc portée sur :

- Le renforcement de la démocratie participative avec la création d'un conseil municipal des jeunes, la mise en place de commissions participatives « commissions villages » et des chantiers participatifs, ou encore des partenariats avec des écoles pour des chantiers écoles.

- Le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle par la création d'un service d'autopartage d'un véhicule électrique (en service depuis 1 an) et l'élaboration d'un schéma directeur des modes actifs (en cours, appel à projet A Vélo de l'ADEME).
- La préservation de la biodiversité avec un Atlas de la biodiversité communale (2021-2023) et la mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts et d'un fleurissement plus durable.
- La transition énergétique par l'adhésion au service de conseil en économie partagée du SDEM, des travaux de rénovation énergétique dans les locaux de La Poste. La commune est à l'initiative de la création d'une chaudière bois et d'un réseau de chaleur par le SDEM pour alimenter l'école primaire, le collège et des logements.
- L'encouragement à une alimentation plus locale avec des actions dans le cadre du plan alimentaire territorial de CMB (incroyables comestibles, plantations de vergers conservatoires, composteurs collectifs) et la création d'un marché de producteurs locaux.
- Le développement de l'attractivité par l'aménagement d'un city-stade (travaux prévus en début d'année 2023),
- La valorisation du patrimoine avec la rénovation de l'orgue de l'église de La Ronde-Haye et de l'église Saint-Laurent de Saint-Sauveur-Lendelin ou encore la valorisation des anciens fours à pains (circuits vélo, fête du pain).
- Une résidence d'architecte, en partenariat avec Territoires pionniers Maison de l'architecture, a également été accueillie en 2021.

Dans ce cadre, la municipalité souhaite aménager un espace naturel en zone de loisirs.

Niché au cœur du bourg de Saint-Sauveur-Lendelin, cet espace naturel s'organise autour d'un étang artificiel aménagé dans les années 1980. A l'époque, le parc était un lieu de promenade et d'animation. Il est en déshérence depuis quelques années, toutefois les usagers du parc restent nombreux et les habitants sont attachés à ce lieu.

De par son emplacement stratégique en centre-bourg à proximité des équipements (école primaire, collège, EHPAD), et à proximité immédiate de la voie verte, la municipalité a la volonté de valoriser ce site tout en conservant son identité naturelle et en favorisant la préservation et le développement de la biodiversité. L'objectif est de faire de ce site naturel **un lieu de rencontre et de loisirs intergénérationnel pour les habitants**. Il servira également aux écoliers et aux collégiens dans le cadre de leurs activités pédagogiques (école du dehors, activités sportives, etc.). Dans le contexte actuel de réchauffement climatique, ce lieu naturel et arboré a également pour vocation de devenir **un îlot de fraîcheur au sein du bourg**.

Situé à proximité immédiate de la voie verte départementale, ce parc permettra aux cyclistes et aux cyclo touristes de faire une pause dans leur itinéraire.

L'étang devra faire l'objet d'une attention particulière au vu de son intérêt écologique et fonctionnel.

La municipalité bénéficie d'une étude urbaine et paysagère sur le site réalisée en 2020-2021. Cette étude a permis de dégager un projet d'aménagement s'appuyant sur les haies bocagères existantes pour dessiner des espaces de loisirs différents :

- Un espace de pique-nique
- Une aire de jeu
- Un terrain multisports
- Des vergers conservatoires
- Une vigne sur le coteau sud

Ces différentes ambiances seront reliées par des cheminements et une passerelle traversant la zone humide.



Au nord de l'étang, une vigne sera plantée à l'automne sur le coteau orienté sud en partenariat avec des maraichers locaux dans l'objectif de produire du raisin de table ou du jus de raisin. Ces projets s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de promouvoir une alimentation plus locale et moins impactante pour l'environnement.

La commune a déjà travaillé sur ce site :

- Les peupliers ont été coupés afin de rétablir la fonction de la zone humide.
- Le terrain multisport est en cours d'aménagement, une haie bocagère a également été créée pour protéger le voisinage des nuisances liées à la fréquentation du terrain.
- Une équipe de maîtrise d'œuvre est en cours de recrutement pour l'aménagement du site

Objectifs visés

Le projet s'inscrit dans l'objectif de la municipalité de favoriser une alimentation locale et biologique.

Le raisin produit devra être valorisé dans le cadre d'une activité professionnelle agricole soit par la vente des fruits en circuit court soit par transformation en fruit en jus ou en vin, également vendu en circuit court.

S'il est choisi de produire du vin, il devra être produit, transformé et valorisé principalement localement.

Le projet devra également s'inscrire dans le contexte du changement climatique et de l'adaptation des pratiques agricoles.

Descriptif – Montage opérationnel

La parcelle concernée a une surface d'un peu plus de 5 500 m². Les limites des plantations seront à définir avec l'exploitant et la maîtrise d'œuvre en charge du projet d'aménagement du site.

La parcelle sera également un lieu de promenade, des cheminements seront aménagés à l'automne prochain.

Les pieds de vignes seront achetés par la mairie en collaboration avec l'exploitant, qui assurera la plantation.
L'exploitant bénéficiera d'un bail rural à clauses environnementales.

Forme des candidatures

Le candidat est libre de présenter le projet qu'il souhaite.

Toutefois, le dossier de candidature comprendra :

- Un document de présentation du projet permettant d'apprécier l'intérêt et la viabilité du projet, la motivation et les compétences du candidat.
- Les coordonnées d'une personne référente

Date limite de candidature : 15 décembre 2023

Mode et critères de sélection des candidats

Les dossiers complets seront reçus par la mairie de Saint-Sauveur-Villages.

Les critères de sélection retenus sont les suivants :

- Motivations, démarches agro-environnementales et insertion dans le tissu socio-économique locale
- Solidité technique du projet
- Modèle économique

Contacts pour renseignements complémentaires

Commune de Saint-Sauveur-Villages :

- Laurent Huet, adjoint
- Justine Hébert, DGS